

Compte-rendu

Réunion du Comité de suivi du SATEGE - 28/05/2025

CR rédigé par Raphaël LESZCZYNSKY

Le 28 mai a eu lieu, à la Chambre d'Agriculture de Saint-Denis, le comité de suivi annuel du Service d'Appui Technique à la Gestion des Épandages (SATEGE).

Dans le cadre du suivi de la mise en place du service, de ses activités et de son financement, cette réunion intervient comme objet de mise au point de l'avancement du projet. La présentation est réalisée par Luc VANHUFFEL en interaction avec l'ensemble des personnes autour de la table, pas de format de communication à distance.

Ordre du jour :

- ✓ Présentation du Bilan d'activités 2024 – 2025
- ✓ Plan d'actions 2025 - 2026
- ✓ Questions diverses, échanges libres afin de cibler des besoins potentiels ou répondre aux attentes vis à vis des activités futures du SATEGE

Compte rendu de réunion

La réunion avait pour objectif de faire un point sur la situation actuelle du **SATEGE**, d'échanger sur ses perspectives d'évolution et de préciser les conditions de poursuite des actions pour les années à venir.

Relevé de décisions

Chambre d'Agriculture (CA)

La Chambre a confirmé l'intérêt de la nouvelle mandature pour le SATEGE, considéré comme un outil structurant pour le territoire. Les administrateurs ont indiqué rester attentifs aux évolutions possibles du dispositif, tant sur le plan technique que partenarial.

La CA a également exprimé son souhait de maintenir l'Équivalent Temps Plein (ETP) actuellement en place sur le SATEGE pour la période 2025-2027, soulignant l'importance de la continuité humaine pour garantir l'efficacité des actions menées.

Enfin, la CA a relevé positivement la mise en place d'un financement désormais plus stable, offrant une meilleure visibilité à moyen terme pour le pilotage du dispositif.

Éléments présentés par la DAAF

La DAAF a précisé que les actions du SATEGE sont désormais intégrées au PRDAR¹, bénéficiant à ce titre d'un financement via le CASDAR². Cette intégration permet d'envisager une stabilité financière sur la période 2025-2027.

¹ Programme régional de développement agricole et rural

² Compte d'affectation spécial « Développement agricole et rural »

Il a également été indiqué qu'une implication renforcée des filières agricoles pourrait être recherchée à l'avenir, afin de consolider l'ancrage du SATEGE dans les dynamiques professionnelles.

Sur le plan des ressources humaines, la DAAF a procédé au recrutement d'un Volontaire en Service Civique (VSC) supplémentaire. Les deux agents mobilisés constituent ainsi un Équivalent Temps Plein (ETP) dédié au SATEGE.

Avancement du volet cartographique du SATEGE.

Un point d'avancement a été réalisé sur le volet cartographie, qui a connu des progrès significatifs. Les travaux menés mettent en évidence les limites d'épandabilité sur le territoire, avec un nombre important de parcelles concernées au regard de la Surface Agricole Utile (SAU) totale.

Cet outil cartographique est identifié comme un levier essentiel, à ne pas négliger, notamment pour améliorer la circulation et la fiabilité de l'information entre les différents acteurs concernés.

Éléments présentés par le CIRAD – Projet FairCarboN

Le CIRAD a présenté l'état d'avancement du projet *FairCarboN*. Une convention avec le SATEGE est actuellement en cours de formalisation afin de permettre l'accès aux données ERA, nécessaires à la conduite du projet.

Dans ce cadre, La Réunion a été retenue comme territoire pilote (Living Lab). Deux plateformes de modélisation sont mobilisées : Ocelet et Maélia, actuellement en cours d'adaptation aux spécificités du territoire réunionnais.

Il a été souligné l'intérêt de mettre en place un travail partenarial renforcé avec le CIRAD, visant à produire une analyse spatiale de l'épandabilité réelle à l'échelle du territoire, laquelle pourrait, à terme, être croisée avec la base de données ERA.

Échanges avec la Région / SPL Énergie

La Région, en lien avec la SPL Énergie, a indiqué réfléchir à l'identification d'un référent technique "méthanisation" au sein de la profession agricole. Cette question est actuellement examinée par le Conseil d'administration.

Il a été rappelé que la méthanisation constitue un processus industriel complexe, nécessitant des compétences spécifiques et des débouchés clairement identifiés.

Enfin, a été porté à la connaissance des participants un projet d'incinération des boues de STEP, porté par la CIVIS, qui interpelle la Région et suscite des questionnements quant à son articulation avec les démarches existantes.

Conclusions et perspectives

En conclusion, la Chambre a insisté sur la nécessité d'anticiper la pérennité des financements au-delà de 2026. Dans la mesure où le PRDAR le permet, elle a indiqué son intention d'inscrire les actions du SATEGE dans le programme.

Principales pistes d'actions pour 2025-2026

Plusieurs axes de travail ont été identifiés pour les années à venir :

- La délimitation précise des parcelles encore disponibles pour l'épandage, en lien étroit avec l'expertise du CIRAD ;

- L'analyse des enquêtes de pratiques culturelles conduites par la DAAF ;
- La réalisation d'un bilan à l'horizon fin 2026 de l'accompagnement renforcé assuré par la DAAF, notamment pour la mise en œuvre de l'action « *animation des filières* ».